BXL

NOTRE VILLE
ONZE STAD

inforum

Laeken-Sud

PÉRIODIQUE D'INFORMATION - BRUXELLES PARTICIPATION - ANNÉE 13 - N° 01

Mai 2016

Avant-propos

Chers habitants, chers lecteurs,
En tant qu'échevine de la Participation à la Ville de Bruxelles, c'est avec plaisir que je vous présente les comptes rendus des réunions de quartier. Les habitants sont invités à y rencontrer les autorités et discuter de leurs attentes en ce qui concerne les projets politiques.
Ma politique participative au sein de la Ville de Bruxelles est de maximiser la participation des citoyens afin de définir leurs besoins et leurs désirs dans un esprit de co-production entre les habitants, les élus, les techniciens et le monde associatif. Pour cela, j'organise différentes formes de participation qui permettent d'augmenter l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et ainsi, d'en améliorer le cadre.
D'abord, par la consultation et le vote des habitants d'options concrètes ; par exemple, pour améliorer la circulation liée au carrefour Camusel - Anderlecht dans le cadre du réaménagement du boulevard et des places du centre. Ensuite, au niveau des Contrats de quartiers Jonction et Bockstael où les habitants des périmètres concernés sont consultés et encouragés à proposer des projets. En outre, à travers le Budget Participatif, nous offrons aux habitants les moyens financiers de définir et réaliser eux-mêmes les changements dans leur quartier. Enfin, par l'amélioration des outils de communication nous rendons les projets et les processus participatifs de la Ville plus visibles.
Tous ces projets et actions participatifs ne représentent qu'une partie du travail réalisé annuellement car d'autres projets plus ponctuels sont menés. Il existe d'autres initiatives participatives à la Ville, comme les comités de propreté, les Conseils consultatifs thématiques qui alimentent le Collège.
Je vous souhaite une bonne lecture de cet Inforum et espère vous rencontrer lors d'une de nos actions participatives.
Ans Persoons, Échevine de la Participation

Synthèse de la réunion de quartier

Laeken-Sud

Réunion du 24 novembre 2015

Présences + 25 d'habitants

Les réunions de quartier

sont organisées une fois par an dans 9 quartiers de la Ville de Bruxelles (Pentagone Ouest et Est, Laeken Nord et Sud, le quartier Nord, Haren, NOH, Nord-Est et Louise). Elles donnent la possibilité aux citoyens de dialoguer avec l'autorité publique sur les projets et l'évolution de leur quartier.

Avant chaque réunion publique, la Ville rencontre les comités et associations de quartier pour rassembler leurs interrogations et apporter des informations utiles. Le jour de la réunion de quartier, la Ville présente une action particulière qu'elle mène, donne des réponses aux questions des associations et la parole aux citoyens pour des précisions ou de nouvelles questions.

Bruxelles Participation est le service en charge de ces réunions. Il aide aussi les citoyens à trouver de l'information sur la Ville à contacter les services administratifs. BP soutient les citoyens à partager leurs idées sur leur quartier et fournit des outils pour le développement de projet pour la collectivité.

DOSSIER

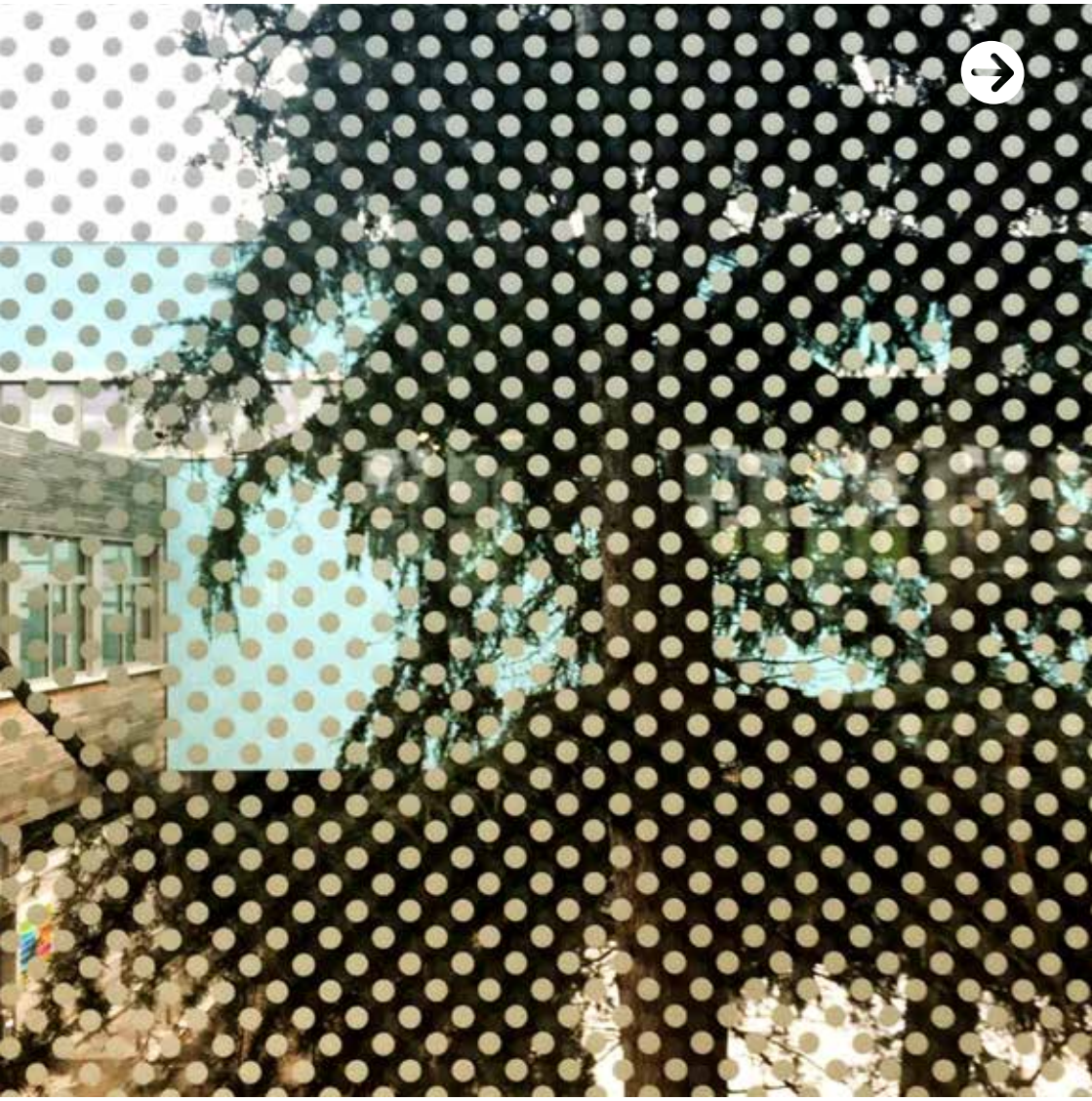

Bienvenu après 3 ans de rénovation

Piscine et complexe sportif de Laeken

Les installations de la piscine dataient de 1972. Après plus de quarante ans de fonctionnement, la rénovation de la façade, du mobilier et de l'intérieur était nécessaire. Elle était d'autant plus indispensable que nous connaissons une augmentation de la population et des besoins en sports. Avec cette opération, 4.000 m² sont, aujourd'hui, ouverts et dédiés au sport, transformant la piscine en complexe sportif.

L'ensemble a été converti en bâtiment passif par une isolation thermique et acoustique. L'investissement de 12.500.000 € engendrera un retour en économies d'énergies associé au placement de panneaux solaires et d'une citerne de récupération d'eau de pluie.

Concrètement, les visiteurs pourront observer d'autres améliorations : un toboggan de 29 m, une salle de sport, des vestiaires rénovés, un réaménagement réfléchi pour les familles et les personnes à mobilité réduite, jusque dans les installations sportives. Les revêtements s'inspirent des nuanciers de Le Corbusier. Les locaux administratifs ont aussi été renouvelés.

CONTRAT DE QUARTIER

Programme d'investissement de 25.000.000 €

Quartier Bockstael

Le quartier Bockstael bénéficie d'un programme d'investissement. Ce contrat de quartier est porté par la Ville avec la Région et Beliris. Ensemble, ils investissent un montant supérieur à ce qui sera dégagé pour les boulevards centraux. Ces moyens visent des rénovations de bâtiments et de l'espace public. Ils permettent aussi un soutien à des associations qui mènent des actions socio-économiques. La dynamique se développe sur quatre ans, laissant

jusqu'à deux ans supplémentaires au parachèvement des travaux « en dur ».

Le projet phare du contrat vise l'ouverture d'un parc derrière le boulevard Bockstael. Cette ligne verte connectera le parc de Tour et Taxis à la place Bockstael. Deux bâtiments, au 160 et 122 du boulevard, font l'objet de rénovation. Ils accueilleront des associations, des salles pour des activités sportives et pour les jeunes, une ludothèque, des espaces pour des artistes. Le CPAS de la Ville construit 16 nouveaux logements et un espace polyvalent dans bâtiment au 160.

La place Bockstael

La volonté est de réorganiser la place sans tout refaire. La Ville veut supprimer la confusion qui existe à ce jour entre les usagers. Un second axe de réflexion est poursuivi : limiter la présence du stationnement afin de rendre à cet espace un véritable aspect de « place ». Des solutions d'alternatives au parking sont à l'étude. En at-

tendant, certaines interventions vont déjà avoir lieu dès 2018. Le stationnement va être réorganisé, mieux balisé, notamment par le placement de deux bancs. On s'attend à dégager ainsi plus d'emplacements.

À terme, grâce à ces modifications, la présence de la STIB sera réorganisée et un peu réduite et cela renforcera la qualité de l'espace à l'avant de l'ancien hôtel communal. On prévoit en outre d'y ériger une œuvre d'art. Le grand nombre de poteaux doit aussi faire l'objet d'attention afin de réduire et harmoniser leurs implantations.

Le comité Marie-Christine suggère deux pistes concernant le parking. Il propose de chercher un accord avec les grandes surfaces, notamment Aldi et Brico, pour du parking semi-public. Par ailleurs, il soumet à la réflexion l'idée d'un parking souterrain au-dessus du chemin de fer. N'est-il pas possible de le réaliser en créant une dalle de béton ?

Autour de la place, d'autres interventions

Des jeux, un potager et plus de verdure seront aménagés à la rue Laneau. Et les habitants devraient pouvoir aussi accéder au parc par cette voie. Le bout de la rue Ketels sera rendue piétonne afin de l'adjoindre au square des Combattants et créer une véritable placette. Les changements visent aussi à donner plus de visibilité aux axes Fransman et Marie-Christine, les passages piétons seront repeints en angles droits pour en donner une meilleure lisibilité. Les abords du Brico seront rendus plus agréables.

La gare

L'ancienne gare de Laeken a été partiellement rénovée il y a quelques années et le projet est d'aller plus loin dans cette restauration. Les caves et les greniers seront aménagés pour accueillir de nouvelles activités. Un café socio-culturel avec véranda vers le parvis va ouvrir avant 2018. . Un lien sera fait avec la Maison de la Création, qui est le seul centre culturel reconnu dans le nord de la Ville. Enfin, une crèche de 60 places, un point vélo et une promenade verte complètent ces projets dans le quartier.

Contact
Antenne de quartier : 160 bd Bockstael, Bockstael@brucity.be. équipe : Sébastien Sainsard, Annick Hoornaert, Choukri El Berdai, Jeremy Bette et Corrinne Denecker

PLAN DE MOBILITÉ

Contenir le trafic de transit

Laeken-centre

En 2013, des relevés de circulations ont montré que le quartier connaît un trafic de transit important. La densité de la circulation augmente en effet le matin et le soir à cause, respectivement, de 70 % et 60 % de trafic de passage. Trois rues du quartier connaissent un impact important: la rue de Molenbeek, la rue du Champ de l'Église et la rue Comtesse de Flandre.

Des modifications dans les sens de circulation ont depuis été réalisées. Pour faciliter l'accès à la piscine, les rues de Molenbeek et du Champ de l'Église ont vu la direction du trafic changer. Même modification pour la rue Comtesse Flandre, mais les raisons de vitesse excessive et de virage serré de la voirie justifient ce choix. En effet, les voitures avaient tendance à rouler trop vite dans le sens descendant de la rue.

Autour de la place Bockstael, de nouveaux changements sont programmés. Les rues Marie-Christine et Stéphanie seront mises à sens unique, Marie-Christine en descendant et Stéphanie en montant. À la rue Fransman, passé le carrefour avec la rue Léopold I, on roulera uniquement vers la justice de Paix. Le comité Marie-Christine signale que les piétons connaissent aussi à l'heure actuelle des difficultés de cheminer sur les trottoirs, au point qu'il serait utile de les élargir.

Comme expliqué dans le dossier sur le contrat de quartier, la rue Ketels et la place Bockstael verront des changements dans la circulation.

MOBILITÉ

Un contre-sens... cycliste

Rue Comtesse de Flandre

La rue est à sens unique montant et les vélos peuvent redescendre à contre-sens. Cependant, pour des raisons de sécurité, les cyclistes empruntent le trottoir récemment élargi tout en occasionnant un resserrement de l'espace de la chaussée. Cela met en danger les piétons. Et de fait, les deux-roues à pédale ne peuvent rouler sur les trottoirs que jusqu'à l'âge de 12 ans. Les plus âgés doi-

vent respecter le code de la route. S'ils veulent rouler à contre-sens dans la rue, ils doivent le faire sur la chaussée. S'ils préfèrent passer par le trottoir, ils doivent mettre pied à terre.

La Ville estime que ces choix améliorent la situation. En même temps, ils engendrent, comme en a témoigné un intervenant, en effet des changements et de nouvelles contraintes pour certains habitants.

Déchargement des courses

Le réaménagement a réduit l'espace de la voirie. Les riverains qui reviennent avec leurs courses ont des difficultés à décharger chez eux. Ils se mettent en double file, bloquant la circulation le temps de rentrer leurs achats. Les automobilistes retardés doivent faire preuve de patience et ne pas agresser les riverains. Par contre, les ateliers qui ont des livraisons plus importantes, ne peuvent tout logiquement pas bloquer longtemps la circulation. La solution pour ces cas est de chercher un stationnement correct où décharger et d'où transporter les marchandises.

TRAVAUX PUBLIC

Objectiver le choix des interventions

Rénovation des voiries

Afin de permettre une décision efficace sur les voiries à rénover, la Ville a mené un état des lieux dans le quartier. Les voiries ont été classées en vert, gris ou rouge suivant l'état observé. Sept rues sur l'ensemble des voiries ont été classées en rouge, marquant les rues les plus urgentes à entretenir. Il s'agissait au moment des relevés, des rues Dieudonné Lefèvre, Niellon, Comtesse de Flandre, Marie-Christine, Stéphanie, Prudent Bols, et le boulevard Bockstael au-delà de la place vers le Heyel.

MOBILITÉ

Un sens de circulation à trouver

Rue Jan Bollen

Les habitants de la rue Jan Bollen restent partagés sur le choix du sens de circulation. Lors du changement proposé, les pompiers ont testé la capacité de leurs véhicules à manœuvrer. Il s'est avéré qu'au carrefour avec la rue Léopold I, leurs camions ne pouvaient pas tourner. C'est pourquoi le sens de circulation est maintenu.

PROPRETÉ

Balayages et dépôts clandestins

Dépôts clandestins

La Ville a renforcé ses équipes de balayeurs depuis des années. Elle constate que le problème de nettoyage des voiries ne se pose plus. Par contre, les dépôts clandestins persistent. Afin de dissuader les auteurs de ces actes inciviques, des planques sont organisées afin de prendre les contrevenants en flagrant délit. Cela suppose la collaboration de la police. Or depuis le début de l'année, la police doit se tourner vers d'autres urgences à cause des différents actes et menaces terroristes. Les agents verbalisateurs travaillent donc actuellement sans assistance policière en utilisant les plaques d'im-

matriculation des véhicules utilisés pour des dépôts clandestins.

Parallèlement à la politique de sanction, il est important de dégager les dépôts. Les citoyens peuvent signaler tout problème au 0800 90 107 ou à proprete@brucity.be. L'information est enregistrée, cela permet d'envoyer des équipes sur place pour nettoyer et localiser les points sensibles où organiser les tournées.

ESPACE PUBLIC

Les arbres seront remplacés

Place Willems

Les 28 arbres sur la place Willems, doivent être abattus. En effet, ils sont en fin de vie et le risque de chute de branches est important. Ces ailantes ou faux-vernis du Japon constituent du reste une espèce invasive qui menace la biodiversité. Leur remplacement par des aulnes de Späth, un arbre esthétique et résistant, est prévu dès la fin du chantier d'abattage.

URBANISME

De gros camions pour de petites ruelles

Cohabitation logement et entreprise

Dans plusieurs rues de Laeken, des entreprises se font livrer leur marchandise par camions. L'arrivée de semi-remorques dans les ruelles causent beaucoup d'embarras pour les piétons, la circulation et les bâtiments. Les habitants demandent à la Ville de réfléchir sur la manière d'organiser la présence d'entreprises et l'espace des voiries.

Aucune solution simple

Un faisceau de pistes de solutions sont évoquées sur cette question. La première est d'inciter les entreprises à avoir recours à un transbordement des marchandises vers des camions de petite taille. La Région accorde à cet effet des incitants aux entreprises mais aucune loi ne les y contraint. Si une telle loi voyait le jour, elle devrait émaner de la Région car aucune commune n'a intérêt à imposer ce délestage sur son seul territoire.

La Ville peut établir un constat

Si l'entreprise ne respecte pas le cadre de son permis, d'urbanisme ou d'environnement, lors de ces livraisons la Ville peut envoyer des inspecteurs. Mais plus de 9 constats d'infraction opérés se fondent sur une information transmise par les habitants. Il est ici manifeste que la Ville a besoin de la contribution des citoyens. La difficulté se situe sur le suivi par le parquet, qui ne mene à terme que 4 dossiers par an.

Une solution régionale

Les communes pourront dorénavant dresser une amende administrative pour les irrégularités. Cette taxe peut atteindre 20.000 €. La Ville dispose ainsi d'un moyen d'agir plus efficace à l'avenir.

Dernier élément: depuis des années la fonction logement prend plus de place au détriment des entreprises autour du canal. Le phénomène de camion de livraison, par la force des choses, est appelé à diminuer.

Deux ans de travaux

Carrefour Demeer et Pannenhuis

L'enchaînement de trois chantiers semble amener des difficultés aux riverains de la rue Demeer. Cela est entre autre lié à une deuxième intervention sur des travaux déjà réalisés. Celle-ci a, en effet, été nécessaire à cause d'un calcul trop juste de l'espace nécessaire pour le passage de gros camions. Depuis, la Ville a augmenté les marges prévues dans les programmes informatiques avec lesquels on réalise les plans. La réparation de la voirie à la rue Demeer a dû être assumée par la Ville dans son budget, dont une partie est alimentée par les impôts des bruxellois.

PARTICIPATION

Un modérateur externe pour les réunions ?

Réunions de quartier

Les comités rencontrés pour préparer la réunion publique ont demandé que la Ville fasse appel à un modérateur indépendant lors des réunions publiques. L'idée est qu'ainsi les débats entre la Ville et le public pourront être menés de façon impartiale avec quelqu'un qui puisse être objectif. La demande est accueillie avec intérêt. La Ville va chercher une solution. Cela suppose bien sûr de trouver la bonne personne qui puisse animer de façon neutre et qui soit capable de saisir les questions dans les deux langues. Quand une nouvelle formule sera mise en place, une période de test sera nécessaire.

URBANISME

Un bâtiment à la rue Steyls

Projet Fourcroy

Dans la rue Steyls, une zone semble abandonnée et, à tout le moins, servir de décharge. Le propriétaire a reçu un permis de bâtir il y a un an et demi. Il semble évident qu'il n'a pas les moyens de réaliser son projet et qu'il essaye de le revendre. Il est censé placer une clôture mais avec le permis qui lui a été accordé la Ville ne peut pas le taxer. Il s'agit d'une situation « d'entre deux » où il est difficile d'intervenir.

STATIONNEMENT

Partage de parking

Accord avec un parking privé ?

Dans la rue Steyls, une zone semble abandonnée et, à tout le moins, servir de décharge. Le propriétaire a reçu un permis de bâtir il y a un an et demi. Il semble évident qu'il n'a pas les moyens de réaliser son projet et qu'il essaye de le revendre. Il est censé placer une clôture mais avec le permis qui lui a été accordé, il n'est pas en infraction . Il s'agit d'une situation « d'entre deux » où il est difficile d'intervenir.

INFO

La participation en ville

Mieux connaître le service de la participation

Bruxelles Participation est une structure de la Ville au service des citoyens. Deux concepts centraux déterminent sa mission : l'information et la transparence.

La participation porte sur l'espace public, l'espace dans la ville partagé et utilisé par les citoyens, l'espace géré par le pouvoir public.

Le service a pour vocation de stimuler la participation à la vie urbaine des habitants et des usagers de la ville par des actions (de soutien) et par le dialogue sur les projets de la Ville de Bruxelles.

Informer c'est communiquer

Transmettre des remarques, des observations et de idées / solutions originales d'habitants fait partie du travail d'information de Bruxelles Participation[2]. Le service communique au moyen d'affiches et de prospectus, de la page Facebook du service, de réunions publiques, du site web, et des « inforum », les comptes rendus des réunions de quartier. Bruxelles Participation dispose aussi d'une liste d'adresses de plus de 5.000 citoyens inscrits

dans sa base de données.

Projets de Bruxelles Participation

Six projets sont portés par le service ou en cours d'élaboration :

1. Le projet accueil concerne l'espace à transformer au rez-de-chaussée des locaux de Bruxelles Participation montré par la photo de cet article. La volonté est d'ouvrir un espace concentrant trois formes de soutien à l'implication du citoyen : un lieu de rencontre, un point d'information et un centre de ressources. L'idée est d'y favoriser le lien entre l'apport des citoyens et l'autorité publique.

2. Les forums de quartier sont organisés depuis plus de 20 ans. La forme de ces moments de dialogue avec les citoyens a évolué au cours du temps.

3. Le budget particpatif : consiste à proposer un subside qui stimule la prise de décision et la gestion d'un budget de façon collective.

4. Le service analyse la possibilité de développer une plateforme d'échange et de coopération numérique.

5. Dans les « rues animées », l'utilisation temporaire d'un lieu est promue pour qu'habitants et associations trouvent des solutions pour rendre une rue viable et plus durable.

6. Participation des jeunes : en cours de réflexion, l'idée est d'arriver à stimuler les jeunes à entrer en dialogue avec l'autorité et prendre leur situation en main.

BXL NOTRE VILLE ONZE STAD

inforum Laeken-Sud

Bureau de dépôt : 1000 Bruxelles - Périodique d'Information
Bruxelles Participation
Février 2016, Année 13 - n° 01

Bruxelles Participation relaie vos remarques, idées et questions auprès des services compétents de la Ville de Bruxelles

BRUXELLES PARTICIPATION

BD EMILE JACQMAIN, 19
1000 BRUXELLES
02 279 21 30
ORG.PARTICIP@BRUCITY.BE

ED.RESP.: ANS PERSOONS, VILLE DE BRUXELLES, HÔTEL DE VILLE / GRAND-PLACE, 1000 BRUSSEL